

PROCES VERBAL

Conseil Municipal du 27 Juin 2023

L'an 2023 et le 27 Juin à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil, Mairie de Pamfou, sous la présidence de Pierre-François PRIOUX, le Maire.

Présents : Mesdames : CASTANO Nadège, MAIGNAN Fabienne, BOURGOIN Béatrice, JOURDAN Patricia,
Messieurs : PRIOUX Pierre-François, MEUNIER Dominique, BARAIZE Dominique, DUBOIS Jérémy, LE SQUER Yann, GUILLEMARD Philippe.

Absents excusés : Madame BOUCHER Krystel (procuration à Nadège CASTANO), Madame JUDET CHERET Camille (procuration à Pierre-François PRIOUX), Monsieur MARTIN-LIMOUSIN Guy (procuration à Philippe GUILLEMARD), Monsieur GRANDI Marc (procuration à Patricia JOURDAN), Madame COUSIN Nicole (procuration à Fabienne MAIGNAN).

Nombre de membres :

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 20/06/2023

Date d'affichage : 20/06/2023

Secrétaire de Séance : Mme Nadège CASTANO

Objet des délibérations

SOMMAIRE

- Approbation du compte rendu de la séance du 23 Mai 2023,
- Marché de travaux « Mise en conformité et agrandissement de la salle des sports »
- Questions diverses.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 23 Mai 2023

Adopté à l'unanimité.

Marché de travaux « Mise en conformité et agrandissement de la salle des sports »

réf : 27062023_01

Monsieur le Maire rappelle que les sociétés suivantes avaient été validées par l'Assemblée, lors de la première consultation, délibération 12052022_03 :

- HARDELEC pour un montant total de 24 350.00 € HT (lot 9),
- PEINTISOL pour un montant de 17 683.56 € HT (lot 7).

Monsieur le Maire rappelle que la société MCV Rénovation qui avait été retenue pour les lots suivants 1, 2, 3, 4, 5, 8, 10, 11, n'a pas pu continuer les prestations. Leur compagnie d'assurance n'a pas renouvelé leurs garanties décennales.

Par conséquent, la Commune a été dans l'obligation de publier à nouveau un appel d'offre pour les travaux restants.

Le Maire informe que la commission des Marchés Publics s'est réunie, ce jour, avant le conseil municipal, pour désigner les entreprises qui réaliseront les travaux « Mise en conformité et agrandissement de la salle des sports » sur la commune.

Après analyses des offres effectuées par l'architecte Architracks, la commission a décidé de retenir les entreprises suivantes

- Cotraitance ECOBAT et CARCA à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 125 153.60 € HT (lot 3),
- AGD à Milly la Forêt pour un montant total de 79 207.70 € HT avec option (lot 4),
- JANINET à Saint Germain Laval pour un montant total de 26 511.00 € HT (lot 5),
- MDC BATIMENT à Veneux les Sablons pour un montant total de 21 941.00 € HT (lot 6),
- PEINTISOL à Brie Comte Robert pour un montant de 18 615.00 € HT (lot 8),
- Ets CARVALHO à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 48 955.90 € HT (lot 10),
- Ets CARVALHO à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 25 571.52 € HT (lot 11),

Le Maire demande au Conseil Municipal de valider ce choix.

L'Assemblée, **VALIDE**, à 14 voix pour et 1 abstention, le choix des entreprises ci-dessous pour la continuité des travaux de mise en conformité et agrandissement de la salle des sports

- Cotraitance ECOBAT et CARCA à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 125 153.60 € HT (lot 3),
- AGD à Milly la Forêt pour un montant total de 79 207.70 € HT avec option (lot 4),
- JANINET à Saint Germain Laval pour un montant total de 26 511.00 € HT (lot 5),
- MDC BATIMENT à Veneux les Sablons pour un montant total de 21 941.00 € HT (lot 6),
- PEINTISOL à Brie Comte Robert pour un montant de 18 615.00 € HT avec option (lot 8),
- Ets CARVALHO à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 48 955.90 € HT (lot 10),
- Ets CARVALHO à le Châtelet-en-Brie pour un montant total de 25 571.52 € HT (lot 11).

La séance s'est levée à 19h33.

A Pamfou, le

La secrétaire de séance,
Nadège CASTANO.

Le Maire,
Pierre-François PRIOUX.